

Principe relatif à la sécurité générale

Énoncé de principe

Étant donné que la sécurité avant tout est notre valeur principale, Suncor croit que tous les employés, les actifs, les opérations, l'information et notre réputation doivent être protégés des menaces potentielles à la sécurité et des préjudices intentionnels.

Nos croyances et notre méthode de travail

Suncor croit que nous avons la responsabilité partagée de protéger nos employés et notre milieu de travail. La protection de nos employés et de notre milieu de travail est une responsabilité partagée.

- Tous les employés de Suncor ont l'obligation de suivre les principes, les normes, les procédures et les directives en matière de sécurité, et de signaler toutes les non-conformités.
- Tous les employés de Suncor ont l'obligation de signaler rapidement tous les incidents de sécurité ou toutes les menaces potentielles à la sécurité générale repérées.

Suncor croit que le respect des cinq principes de base en matière de sécurité réduira les risques d'un incident de sécurité important :

- **Personnes connues** – Toutes les personnes se trouvant à une installation appartenant à Suncor ou exploitée par elle sont connues, autorisées, accréditées et dénombrées.
- **Employés protégés** – Tous les employés sont protégés des actes intentionnels susceptibles de causer un préjudice.
- **Actifs protégés** – Tous les actifs de l'entreprise sont protégés des pertes, dommages ou interférences intentionnels.
- **Environnement protégé** – Les installations et les opérations sont protégées des intrusions illicites et des interférences malveillantes.
- **Opérations conformes** – Toutes les opérations de sécurité atteignent ou dépassent toutes les exigences réglementaires applicables en matière de sécurité.

Suncor s'engage à respecter les renseignements personnels de tous les employés et citoyens sur tous les territoires où elle exerce des activités.

- Les renseignements personnels et privés recueillis sur les employés de Suncor et parties externes à des fins de sécurité sont protégés de toute utilisation ou divulgation illicite.
- Dans le cadre de la mise en œuvre du présent principe, Suncor reconnaît qu'elle est assujettie aux lois des pays dans lesquels elle exerce ses activités et elle s'engage à observer ces lois tout en respectant l'esprit des principes internationaux sur les droits de la personne.

La version courante du présent document approuvé est conservée en ligne.
Les exemplaires imprimés et numériques ne sont pas contrôlés.